
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} juin 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE
D'INTERVENTION : Commune de **BERENGEVILLE LA CAMPAGNE** (Département de l'EURE)

DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL
COMMUNAUTAIRE : 28 JUIN 2017 demandant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans
le délai de cinq ans.

SITUATION DU BIEN : Parcelles cadastrées section AC 112 d'une contenance de 137 m² et AC 114 d'une
contenance de 1108 m² soit une surface totale de 1245 m².

POS/PLU : PLU zone U

PROJET : Redéfinition du centre-bourg : Sécurisation de l'utilisation de la salle des fêtes,
création des places de stationnement ainsi qu'une place de déchargement, anticipation
d'une éventuelle défaillance du système d'assainissement de la salle des fêtes,
réaménagement de deux locaux techniques communaux et de deux logements
sociaux.

COMITÉ
D'ENGAGEMENT : **07 Septembre 2017 - Avis favorable.**

PROPRIÉTAIRE : **Consort LEBLED**

ÉVALUATION
DOMANIALE : 09/06/2017 – 90 000 € + 10%

IMPUTATION : **Compte n° 940 046 – BERENGEVILLE LA CAMPAGNE « Rue de la Mairie »**
Enveloppe projet : 104.000 €

ROUEN le 29 Septembre 2017

Pour le Président du Conseil
D'Administration de l'EPF Normandie, absent
Le 1^{er} Vice-Président du Conseil d'Administration
de l'EPF Normandie

Luc LEMONNIER



Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général
pour les services régionaux
de l'EPF Normandie

Nicolas HESSE

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

